

CR – Réunion du syndicat de l'AFP de la Gittaz

Le 26 avril 2024

Présents : Carmen JAY, Laurent DUNAND, Nathalie DUJEAN, Fernande AMBIEHL, Bernard SOUCHAL, Nicole JAY, Pierre DUJEAN, et Maxime JURDIT

Absents : Morgane MARTIN, Claudine ABROND et Sébastien JAY

Le quorum étant atteint, la séance commence à 12h04.

1. Vote du budget prévisionnel 2024

Mme la Présidente rappelle que le conseil syndical avait voté une première version du budget primitif de l'AFP de la Gittaz le 23 janvier 2024. Toutefois, après transmission aux services de l'Etat, il est apparu que ce budget n'était pas équilibré selon les règles d'écritures comptables en vigueur. Aussi, une version modifiée du budget primitif doit à nouveau être votée par le conseil syndical.

Mme la Présidente rappelle également que le projet de budget prévisionnel a été affiché au siège de l'association le 11 avril 2024 ainsi qu'à Villarenger. Il a, par ailleurs, été proposé aux membres du conseil syndical lors de la réunion du 27 mars 2024.

Mme la présidente propose ainsi le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses en et recettes comme suit :

DEPENSES		
FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
60632	Frais de fournitures et petits équipements	300 €
6168	Assurance	200 €
6281	Cotisations	100 €
6288	Création de logo	500 €
	Assistance technique à la réalisation des contrats de location	4 000 €
65312	Frais de déplacement des membres du Conseil Syndical	1 000 €
023	Virement à la section d'investissement	9 400 €
Total		15 500 €
INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
21838	Ordinateur portable	900 €
2188	Création et pose de panneaux (présentation AFP, règlement, affichage)	8 500 €
Total		9 400 €

Recettes		
FONCTIONNEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
74718	Aide au démarrage des AFP autorisées (État)	9 000 €
74748	Subvention de la commune de LES BELLEVILLE	5 000 €
752	Loyers	1 500 €
Total		15 500 €
INVESTISSEMENT		
Nature	Libellé	Montant TTC
021	Virement de la section de fonctionnement	9 400 €
Total		9 400 €

Ce budget prévisionnel est approuvé par la délibération n°2024-02 du conseil syndical.

2. Affaires diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

compte rendu réécrit avant ma prise de fonction
mais je suis d'accord.

le président



Association Foncière pastorale de la Gittaz
A la mairie des Belleville - 1 place des Belleville
73440 LES BELLEVILLE
SIRET : 200 099 083 00012